

Année 2013



Certificat

Valable jusqu'à la fin du millésime,

Délivré à l'entreprise

FDA DISTRIBUTION

Qui s'engage à respecter le

Code de déontologie NAVSA

En particulier, les exigences légales en matière de sécurité et d'hygiène, ainsi que l'obligation formelle :

- de fournir ou d'utiliser des machines de qualité,
- de fournir ou utiliser des produits et ingrédients de qualité,
- d'assurer un service sérieux d'assistance en maintenance, de dépannage et d'approvisionnement.

Le titulaire

Scellé authentifiant

Le Délégué Général

le Certificat n° 796

**Le Code de déontologie NAVSA
est conforme au CODE OF ETHICS from the
EUROPEAN VENDING ASSOCIATION**